

# Restituer l'art à l'Afrique

**MÉMOIRE** Le patrimoine spolié au temps des colonies pourrait être rendu. Le président français, Emmanuel Macron, montre l'exemple. Les musées suisses se disent assez favorables

PROPOS RECUEILLIS PAR PASCAL FLEURY

## LE CONTEXTE

→ Premier président à qualifier la colonisation française de «crime contre l'humanité» à la fin 2017, Emmanuel Macron a fait un pas de plus, en mars dernier, en créant une commission «de réflexion et de consultation» pour la restitution du patrimoine africain. Cette décision interpelle les musées d'ethnographie d'Europe, y compris de Suisse (lire ci-dessous). Les explications du chercheur et enseignant en anthropologie sociale franco-allemand Bernard Müller, spécialiste de l'histoire culturelle de l'Afrique de l'Ouest et animateur, depuis 2006, de projets pour la reconstruction d'une mémoire coloniale en Afrique.

**En 2005, le président Jacques Chirac inaugure le Musée du Quai Branly à Paris, l'un des plus grands musées d'ethnographie du monde, avec 370 000 œuvres. Une décennie plus tard, son successeur, Emmanuel Macron, parle de restitution. Comment comprendre ce revirement?**

La volonté de «faire entrer les arts premiers au Louvre» ou de restituer des objets spoliés n'est pas contradictoire. Mais c'est vrai qu'on a là deux rapports très différents à l'histoire, d'autant plus – cela paraît hallucinant aujourd'hui – que Chirac voulait aussi faire voter une loi destinée à valoriser les aspects positifs de la colonisation! Avec Macron, on observe un changement idéologique, une rupture diplomatique, politique et stratégique. Elle était latente dans les institutions, mais pas encore visible. Dans ce cadre, les objets du patrimoine africain vont jouer un rôle politique: après leur «capture» dans les musées, ce sera leur «libération».

Je crois qu'il y a sincèrement, chez Macron, un désir de justice historique et de réparation. Mais l'enjeu est bien sûr aussi pragmatique: il veut redonner à la France un rôle de leader diplomatique à l'échelle mondiale. La restitution des objets sert alors à raffermir des réseaux d'affinité politique et économique. Elle lui donne une posture de partenaire avec les anciennes colonies, plutôt que d'ex-colon, comme l'était Chirac.

**L'appel d'Emmanuel Macron semble déjà trouver des échos à Berlin, à l'approche de l'ouverture du Forum Humboldt, un musée concurrent au Quai Branly?**

Ce musée d'art et des civilisations berlinois, qui ravivera la mémoire d'une époque où l'Allemagne avait des colonies (Togo, Cameroun...), suscite un vaste débat autour de la question de l'origine des objets, mais aussi de l'opportunité de restituer les œuvres issues des butins de guerres. L'Allemagne a rétrocedé les objets spoliés sous le nazisme.

Mais s'agissant des spoliations coloniales, tout est à faire. Récemment, le président de la Fondation du patrimoine culturel prussien, Hermann Parzinger, a sollicité la création d'un accord international pour traiter de l'héritage colonial dans les musées et les collections d'Etat. La tâche est colossale, si l'on sait que les musées européens conservent des millions d'objets de l'époque dans leurs réserves. Elle sera difficile, toute acquisition étant discutable dans un monde colonial violent par définition. Dans les années 1950 encore, l'ethnologue Marcel Griaule s'habillait en militaire pour accélérer ses collectes d'objets!

**La question des restitutions ne concerne pas que les anciennes colonies. La Suisse est aussi passablement impliquée?**

La Suisse compte plusieurs musées d'ethnographies renommés. Mais aussi nombre de col-

lectionneurs qui ont acheté des objets aux colons, ou les ont acquis aux enchères, dès le 19e siècle. La Suisse n'était pas une puissance coloniale, mais elle a commercé avec les colonies et spéculé sur ces objets de patri-

moine. Au début des années 2000, l'ethnologue Jacques Hainard, alors conservateur du Musée d'ethnographie de Neuchâtel, avait déjà tout dit sur ces questions de spoliation dans l'exposition «Le musée cannibale».

**En cas de restitution, comment déterminer les ayants droit?**

C'est un vrai problème. Les gouvernements des Etats actuels représentent-ils les populations, sont-ils les héritiers de ceux qui ont été spoliés autrefois? La réponse n'est pas évidente. Prenons par exemple ces bronzes de Benin City au Nigeria, saisis en 1897 par des soldats britanniques, qui ont été vendus à quantité de musées et de collectionneurs privés, y compris en Suisse. Leur possible restitution suscite une vive discussion entre la famille royale et la République fédérale du Nigeria, cette dernière n'existant pas au moment du pillage du royaume Edo. Idem au Bénin, avec le patrimoine du Royaume de Dahomey, largement exposé au Quai Branly à Paris.

De l'autre côté, dans le cas français, le principe d'inaliénabilité des collections nationales auxquelles appartiennent les objets en question complique singulièrement la tâche. Aucun horizon n'est cependant fermé: c'est bien de l'histoire des hommes qu'il s'agit. Mais il faudra une belle créativité juridique pour régler ces problèmes, en particulier dans les Etats à la démocratie encore fragile en raison de pressions souvent exercées par d'anciennes puissances coloniales.



**«On est tous des descendants de colons ou de colonisés.»**

BERNARD MÜLLER  
SPÉCIALISTE DE L'HISTOIRE CULTURELLE  
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

L'absence de confiance des populations en leur gouvernement explique la rareté des demandes de restitution empruntant les canaux officiels. Il en irait certainement tout autrement si les personnes étaient consultées directement.

**Les rapatriements d'objets d'art seront-ils coûteux?**

S'il y a une volonté politique de faire ces restitutions, l'aspect financier sera très secondaire. Il faut savoir que l'immobilisation des objets dans les réserves des musées coûte aussi cher. Le défi, pour les musées d'ethnographie, se situera plutôt au niveau du nouveau rôle qu'ils auront à jouer, dans un climat de partage d'un passé colonial commun. Ils devront adapter leurs programmes et projets pédagogiques, montrer qu'on est tous des descendants de colons ou de colonisés, qu'on soit Nigérien, Français, Allemand... ou Suisse!



Ces sculptures de l'ethnie nigérienne Yoruba, qui datent du 20e siècle, sont une donation au Musée d'ethnographie de Genève. SP

## Objets d'art à cataloguer

«Au Musée d'ethnographie de Genève (MEG), les collaborateurs en charge des collections sont sensibles à la question de la restitution du patrimoine spolié à l'époque coloniale. «Personnellement, j'y travaille depuis le début de ma carrière, en 1996», affirme Boris Wastiau, directeur du musée genevois. A sa connaissance, le MEG n'a pas encore été sollicité directement pour des restitutions. En revanche, le musée a déjà renvoyé une tête maorie à la Nouvelle-Zélande en 1989, anticipant la vague des requêtes liées à la création du musée Te Papa, à Wellington. A Genève, la première restitution remonterait même à 1929: c'était une cloche du temple de Shinagawa, à Tokyo, qui se trouvait dans le parc du musée Ariana. Selon Boris Wastiau, avec le changement de paradigme induit par Emmanuel Macron, les demandes de restitution vont augmenter. La pratique du deux poids, deux mesures, alors que personne ne remet en question l'évidence des spoliations du patrimoine juif, ne peut plus durer. «Genève et la Suisse, qui ont contribué au projet colonial d'autres nations en envoyant des experts, missionnaires ou médecins, seront aussi affectés. C'est pourquoi il faut anticiper. Un catalogage des objets sensibles permettra d'être mieux à même de répondre à d'éventuelles demandes de restitution», souligne-t-il, ne cachant cependant pas la difficulté de la détermination des ayants droit. Toute restitution devra se faire avec l'aval des autorités genevoises.

A voir, l'exposition Afrique - Les religions de l'extase, du 18 mai 2018 au 6 janvier 2019, au Musée d'ethnographie de Genève.

## A Neuchâtel, restitution sous conditions

Le Musée d'ethnographie de Neuchâtel (MEN), qui possède quelque 26 000 pièces dans ses collections africaines, s'intéresse de longue date à la problématique des restitutions. «La question de la spoliation est centrale dans l'ethnographie. Dans nos collections, sans doute un petit pourcentage de pièces pose des questions d'éthique. Il a pu y avoir implicitement un rapport de force Nord - Sud lors d'acquisitions. Mais dans la plupart des cas, nous avons affaire à des pièces dûment achetées avec l'accord du vendeur», affirme le codirecteur Yann Laville. Lors d'une mission en 1932 en Angola, l'ethnologue Théodore Delachaux raconte d'ailleurs qu'il devait

faire d'incessants allers-retours entre la banque et la brousse pour pouvoir payer les marchands. Le MEN a reçu quelques rares demandes collectives de restitution ces dernières années. Mais les requérants, sollicités pour des précisions, n'ont pas donné suite. «Nous sommes prêts à étudier toutes les demandes de restitution, pour autant qu'il y ait échange et débat. Nous avons des attentes en matière de conservation des œuvres. Et leur accès scientifique et public doit rester garanti», explique le codirecteur. Il rappelle que ce patrimoine n'aurait bien souvent pas survécu sans le travail des conservateurs européens.